



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

handicapés mentaux

Question écrite n° 49541

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la condition faite à certaines personnes handicapées. Il a été rapporté que ces dernières sont souvent victimes d'actes de maltraitance de toutes natures et dégradantes : stérilisations forcées, maltraitance au sein d'établissements spécialisés, hôpitaux généraux et psychiatriques, sévices sexuels dans les foyers pour adultes, dévalorisation et humiliation au sein des familles. Cela est d'autant plus inacceptable que ces victimes n'ont pas la capacité de se défendre et de s'exprimer en raison de la vulnérabilité due à leur état et à leur différence. C'est pourquoi elle lui demande de l'informer sur ses intentions et sur les mesures qu'elle compte prendre à ce sujet afin de faire cesser ces violences.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49541

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2000, page 4359